

TRANSFERT À SAINT-EUSTACHE

LES SERVICES SOCIAUX SERONT-ILS MAINTENUS À MIRABEL?

VALÉRIE SCHMALTZ
valeries@groupejcl.ca

Le 30 mars dernier, la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides transférait les services sociaux généraux offerts au CLSC Mirabel, basé à Saint-Augustin, vers le CLSC Jean-Olivier Chénier, à Saint-Eustache.

«Depuis plusieurs années, les services sont de plus en plus coupés. Au CLSC Mirabel, il y avait la présence là-bas d'une travailleuse sociale une demi-journée par semaine. Elle y rencontrait quatre personnes», explique Marie-Ève Meilleur, porte-parole de l'APTS.

Le point de service mirabellois comptait pour des problèmes d'anxiété, de dépression, de violence conjugale ou familiale, ou encore, de conflits avec les enfants.

«Nous croyons que cette décision a été prise à la légère», a affirmé par voie de communiqué, Marie-Ève Meilleur, «Le CISSS aurait dû consulter au préalable l'équipe qui connaît la clientèle», de continuer cette dernière, en ajoutant qu'il était préjudiciable de délaissier un tel point de service.

DÉPLACEMENT DIFFICILE

Pour avoir accès aux services sociaux géné-

raux, la clientèle mirabelloise devra dorénavant se déplacer au CLSC Jean-Olivier Chénier, à Saint-Eustache.

«Selon ce que l'on m'a dit, ce ne serait pas si simple de se déplacer en autobus de Saint-Augustin vers Saint-Eustache», mentionne la porte-parole de l'APTS.

Effectivement, l'équipe psychosociale se dit «inquiète de l'impact du retrait de la travailleuse sociale sur certains segments de cette clientèle, comme les jeunes adultes ou les retraités dont le statut financier est trop précaire pour posséder une auto, dans un secteur où les transports en commun sont quasi inexistantes.»

En 2014, le CLSC Mirabel bénéficiait de la présence d'une travailleuse sociale une journée par semaine. En 2016, la présence de la travailleuse sociale a été réduite à trois heures, et janvier 2017, à trois heures par deux semaines.

SITUATION RÉTABLIE

Du côté du CISSS des Laurentides, la réponse n'a pas tardé.

«Ce transfert permettait d'éviter d'avoir des horaires morcelés pour l'employée en question. Néanmoins, en raison des préoccupations soulevées, nous allons revenir à la situation originale dès les prochains jours. Vous pouvez être assurés que les services du CLSC de Mirabel sont et seront maintenus», a indiqué Myriam Sabourin, agente d'information à la Direction générale, service des relations médias, relations publiques et à la communauté du CISSS des Laurentides.